



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
18 avril 2019

Le préfet de région à la rencontre des acteurs de la construction en Occitanie

Ce mercredi 17 avril 2019, à l'occasion du conseil d'administration de la Cellule économique régionale de la construction à Toulouse, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a rencontré les acteurs de la filière de la construction et du bâtiment de la région Occitanie.

Le secteur de la construction représente une part importante de l'économie régionale. C'est aussi un secteur majeur pour les années à venir car les enjeux en matière de logement et de mobilité sont importants en Occitanie au regard des perspectives de croissance démographique. Il est donc essentiel d'anticiper les attentes des populations et des territoires.

La Cellule économique régionale de la construction est une association qui est chargée d'analyser la conjoncture du secteur de la construction au profit de ses quatre membres fondateurs : Fédération française du bâtiment (FRB), Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et Fédération régionale des travaux publics (FRTTP). Véritable lieu de concertation, elle joue aussi le rôle d'observatoire économique de la construction et réalise de la prospective indispensable pour répondre aux besoins futurs d'aménagement dans la région.

Cette rencontre a permis d'échanger sur la conjoncture économique et d'entendre les attentes et les préoccupations des professionnels.

Attentif au développement économique du secteur au niveau régional, le préfet a réaffirmé le soutien de l'État à l'activité de la Cellule qui apporte son expertise aux acteurs privés et publics de la construction.

Contacts Presse

Élise LAFON

☎ 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES

☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>